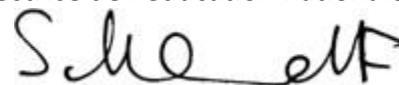


NOTE DE SERVICE N° 4
Année scolaire 2018 - 2019Plan de formation
de circonscription
année scolaire 2018-2019

Les notes de service sont **obligatoirement lues et émargées** par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens ... ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire, ...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.

NOM	EMARGEMENT	NOM	EMARGEMENT

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Fabienne SCHLUND

Textes de références :

- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 9 juillet 2013
- Notes de service n° 2018-049-050–051-052 du 25-4-2018
- Référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation

➤ Revoir ses fondamentaux pour relever le défi du 100% de réussite

« Lire, écrire, compter, respecter autrui » sont des enseignements fondamentaux ancrés depuis toujours dans l'éducation nationale. Quand Jules Ferry affirmait en 1879 que « Celui qui est maître du livre est maître de l'éducation », l'enjeu du savoir lire et du savoir comprendre avait déjà sa place dans l'instruction publique.

Pour réussir l'avenir, parce que nous voulons que nos élèves prennent leur part dans le monde de demain, l'éducation a un rôle prépondérant à jouer. Force du futur, comme le pense le sociologue et philosophe Edgar Morin, l'éducation est l'un des instruments les plus puissants pour réaliser le changement. Savoir lire couramment, comprendre avec finesse, calculer et résoudre toutes sortes de problèmes, dans le respect de l'humain proche ou lointain, c'est assurer à chaque enfant la capacité à développer son capital d'intelligence, à maîtriser ses relations avec ses pairs et à trouver la place à laquelle chacun a droit au sein de la société.

Dans le cadre de la politique éducative fixée par le ministre de l'éducation nationale, le développement des compétences professionnelles est un levier nécessaire pour assurer la pleine réussite des élèves. Notre plan de formation de circonscription priorise cette année la construction d'une culture professionnelle solide, enrichie par les apports de la recherche pour assurer aux élèves l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Face à ces enseignements ancestraux et vitaux, nous avons résolument fait le choix d'approches modernes et innovantes afin de démontrer que **des pratiques pédagogiques dynamiques et innovantes peuvent conduire aux acquisitions essentielles.**

➤ Des ateliers pour expérimenter et faire évoluer ses pratiques pédagogiques

En cycle 1, deux parcours au choix de l'équipe de 18h chacun permettront d'approfondir deux thématiques en phase avec l'actualité éducative et les programmes de 2015.

Pour répondre à des interrogations légitimes sur le développement psychologique de l'enfant, une formation générale sur la thématique de **l'école de l'épanouissement** vous sera proposée. Les ateliers toucheront de manière large plusieurs domaines d'apprentissage, de l'éducation musicale aux activités physiques.

Le second parcours de 18h visera à s'approprier les démarches et outils relatifs au **langage oral** à l'école maternelle. A travers le théâtre de table, des expériences scientifiques ou l'enseignement explicite, des pratiques pourront être expérimentées et leurs effets restitués lors du forum final en avril.

La formation proposée aux enseignants de cycle 2 démarrera naturellement par un tronc commun sur **l'enseignement de la lecture et de l'écriture** qui sera revu à la lumière de la recherche en éducation. Six ateliers permettront d'approfondir la didactique de la lecture et

de l'écriture, du code à la compréhension, du vocabulaire aux difficultés d'apprentissage... L'évolution des pratiques pédagogiques s'inscrit dans le 100% de réussite au CP. Le parcours Maths de cycle 2 s'adossera aux propositions de formation du pôle départemental.

En cycle 3, la priorité portée dans les programmes au langage oral se traduit par des ateliers de 9 heures pour tenter des démarches nouvelles (théâtre–forum, débat d'idées, Fake News, concours d'art oratoire, ...) qui libèrent et structurent la parole des enfants. Des propositions de démarches actives pour parler en allemand sont également faites pour les enseignants des classes bilingues. En ce qui concerne les mathématiques, après déjà deux années de formation, des pratiques originales sont présentées dans des ateliers de 9 heures : la résolution de problèmes avec « Maths en Vie », le calcul mental et posé avec des outils numériques et des jeux motivants, la Méthode Heuristique en Mathématiques à la une des nouveautés dans ce domaine.

Dans le cadre dressé par le ministère de l'éducation nationale, mais convaincue de l'importance de vous proposer une offre de formation correspondant à vos besoins, tout est mis en œuvre par l'équipe de circonscription pour vous cultiver, vous faire réfléchir, conforter vos pratiques ou les faire évoluer. L'accent est porté à des pratiques de terrain, engageantes, passionnantes. **Il faudra savoir aborder les expérimentations proposées d'un œil nouveau, avec la conviction que ces formations vous permettront d'améliorer votre culture professionnelle et mieux servir votre métier dans l'intérêt de vos élèves.**

- **Architecture du plan de formation**
(pour le détail des contenus se référer à l'annexe 1)

CYCLE 1

En amont, vous choisirez en équipe la thématique dans laquelle vous souhaitez vous inscrire : favoriser l'école de l'épanouissement **OU** apprendre à parler à l'école maternelle.

Chaque thématique s'organise autour d'un parcours de 18 heures qui se structure ainsi :

6h obligatoire	Tronc commun
9h au choix	Un atelier au choix (le choix est individuel)
3h obligatoire	Forum

CYCLE 2

9 heures de français + 9 heures de mathématiques

FRANCAIS		MATHEMATIQUES	
2h	Tronc commun obligatoire	9h	Plan maths obligatoire
7h	1 atelier au choix		

CYCLE 3

9 heures de français + 9 heures de mathématiques

FRANCAIS		MATHEMATIQUES	
9h	1 atelier au choix	9h	1 atelier au choix

➤ **Obligations de service**

Les formations font partie intégrante du temps de service. Les absences devront donc faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence et être justifiées.

Les enseignants qui exercent à temps plein ont droit à 18 heures de formation.

Enseignants à temps partiels	Inscription pour les enseignants à temps partiel à 50% : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les enseignants de maternelle, au tronc commun + au forum. - Pour les enseignants de l'élémentaire à un parcours de 9h en français ou en mathématiques. Inscription pour les enseignants à temps partiel à 75% : <ul style="list-style-type: none"> - Idem que pour les 50% + Rajouter un temps d'animation en présentiel de 3 h.
Directeurs	Deux choix s'offrent aux directeurs : <ol style="list-style-type: none"> 1) s'inscrire sur le plan de formation de la circonscription à raison de 18h 2) s'inscrire sur le plan de formation de la circonscription à raison de 15h (dans GAIA dispositif AP Andolsheim N°18d0680003) et sur le plan de formation départemental réservé aux directrices et directeurs à raison de 3h (dans GAIA dispositif AP Directeurs d'école N°18d0680063)
Enseignants stagiaires (PES)	Pour les PES en élémentaire : participation aux 9 heures de français Pour les PES en maternelle : dans la thématique choisie par l'équipe, participation au tronc commun + forum final
T1 et T2	Pas de parcours dédié. Inscription aux 18h de formation.
Enseignants en cours multiples sur plusieurs cycles	Choix d'un cycle de référence au plus près des besoins de formation.
RASED Enseignants ULIS	Formation facultative.

➤ **Modalités d'inscription**

Les inscriptions individuelles se feront en ligne par les enseignants du 27/09/18 au 07/10/18.
--

Chaque enseignant s'inscrira sur la plateforme nationale Gaia. L'accès se fait par le portail Arena. Vous trouverez en annexe 2 un tutoriel de connexion et de saisie de vos animations.

Les places dans chaque module sont limitées, nous vous invitons donc à vous inscrire rapidement.

Afin de vous faciliter la saisie, nous vous recommandons :

- de repérer, en surlignant par exemple, vos temps de formation à partir de la version papier (annexe 1) ;
- de relever le numéro correspondant à chaque animation et éventuellement le groupe associé ;
- de chercher l'animation correspondante dans GAIA à partir de ce numéro.

Pour toute question relative à la saisie informatique, vous pouvez contacter Steve Blazek : steve.blazek@ac-strasbourg.fr.

➤ **Ordres de mission et état de frais**

Chaque temps de formation donnera lieu à l'édition d'un ordre de mission. Celui-ci sera comme l'an passé, envoyé sur la boîte électronique de l'école. Les directeurs transmettront aux enseignants concernés.

Les enseignants peuvent se faire rembourser leurs déplacements en complétant un état de frais et en joignant leurs ordres de mission. Il faut remplir **un formulaire pour chaque formation** et le renvoyer, accompagné de l'OM, à l'inspection dans les 15 jours qui suivent la formation.

Les formulaires peuvent être téléchargés en suivant ce lien : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article275>